

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 13/18,  
« Demande de crédit pour le renouvellement de trois véhicules des services extérieurs »**

Au Conseil communal d'Aubonne,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

La commission, composée de Madame Evelyne Lenoble, Messieurs Julien Lüthi, Marc Perrenoud, Guillaume Schneider, des suppléants Messieurs Vladimir Mange et Philippe Herschke, ainsi que de la soussignée rapporteur, s'est réunie à quatre reprises. Elle a pu rencontrer deux fois, le Municipal en charge du dossier, Monsieur Pascal Lincio ainsi que Monsieur Julien Bombardier, responsable des services extérieurs. Elle les remercie pour leur précieuse collaboration. La COFIN, représentée par Monsieur Daniel Blanchard, a aussi participé à ces deux séances.

La première séance a débuté dans les locaux de la voirie. Nous avons pu voir le transporteur Viktor Meili 7000 H45, le tracteur tondeuse Gianni Ferrari et le nouveau véhicule Mitsubishi Canter multi lift dédié au service des manifestations. Nous avons aussi profité de voir le DFSK 4x4 récemment acquis par la commune. La visite de deux lieux de stockage (ch. des Liserons et souterrain du collège du Chêne) nous a permis de nous rendre compte du nombre de véhicules nécessaires au bon fonctionnement d'une commune, en toute saison.

Dans la deuxième partie de cette première séance, nous avons traité les questions que nous avons préalablement transmises à Monsieur Lincio. Au chapitre des alternatives durables, nous avons constaté que la mise en œuvre des achats responsables n'avait été que partiellement intégrée dans le secteur des parcs et jardins. Par exemple, le cahier des charges pour l'achat du Meili indiquait comme seuls critères environnementaux les émissions (norme Euro du jour) et l'entretien (SAV local). Le carburant mentionné étant le diesel.

A ce sujet, une des réponses reçues était que le travail sur le préavis avait débuté en janvier et la directive n'a été communiquée qu'en mai. Au vu de l'urgence climatique, nous regrettons que le préavis 12/18 n'ait pas été complété avec des alternatives durables lors de l'intégration de l'imprévu Iveco, sachant que le Mitsubishi a été acheté en juillet et le Nissan NT500 vendu en août 2018. Même si deux véhicules électriques (Meili « E-Reto » et Goupil G5) nous ont été présentés lors de cette séance; au vu de l'engagement décrété avec l'adoption du préavis 12/16 (réponse à la motion « Pour une politique énergétique responsable par rapport à l'impact environnemental et l'économie locale ») le 27 juin 2017; et d'autant plus dans le cadre du parc des véhicules où la flotte se renouvelle régulièrement, il nous semblait utile et important qu'un préavis complet soit partagé avec l'ensemble du Conseil communal.

Nous remercions la Municipalité d'avoir retiré le préavis 12/18 et proposé un préavis complété incluant des systèmes alternatifs de propulsion.

1. Remplacement du Viktor Meili 7000 H45 (achat 12.04.2006)

a. Quelle urgence ?

Au vu du coût d'achat important d'un véhicule de ce type et pour faire suite à la remarque de la COFIN sur le possible rallongement de la durée de vie des véhicules en période de restriction budgétaire (rapport budget 2019), la commission s'est penchée sur la question de l'urgence du remplacement de ce véhicule, de norme Euro 3, expertisé en 2017.

Nous avons pu constater que le véhicule est bien entretenu, les services (petits et grands) se font de manière régulière. Jusqu'à présent, les coûts d'entretien (réparations, services, expertises) s'élèvent à CHF 37'304.85. On dénombre 35'739 kms au compteur et 2863 heures de travail au 31.12.2018. La valeur de reprise actuelle de CHF 18'000.- est le prix du marché, il n'y a pas d'Argus pour ce type de véhicules.

D'après le constructeur, la durée de vie d'un tel véhicule peut être de 10, 15, 20 ans... En moyenne, dans les communes, ce type de véhicule fait 300 à 400 heures/année. Au vu de la valeur de reprise actuelle, il estime une reprise dans deux ans de l'ordre d'un peu moins de CHF 10'000.- (en fonction du marché). Un des risques à ce stade qui engendrerait des coûts de réparations importants est un pépin au niveau des pompes hydrauliques. Mais à savoir quand cela peut arriver, il ne peut répondre.

Le nombre d'heures d'utilisation (moyenne de 230 h/an) nous paraît modeste tout comme les frais d'entretien. Même si nous ne sommes pas à l'abri d'un pépin et qu'il n'est pas possible de prévoir les coûts à venir, le Viktor Meili est un véhicule suisse, à priori synonyme de grande qualité avec un excellent réseau de réparation.

La commission estime que l'achat d'un nouveau transporteur est nécessaire au vu de la fiabilité d'un nouveau véhicule, mais surtout de la polyvalence et de l'efficacité que le multi lift apportera aux collaborateurs en toutes saisons. Toutefois, d'après les éléments reçus, son achat ne nous paraît aujourd'hui pas indispensable.

#### a. Alternative électrique

Il est encore un peu tôt pour une solution électrique pour ce type de véhicule. Le Meili E-Reto est en phase de test. Il sera disponible en 2021. D'après le constructeur, l'autonomie est d'environ 8 heures, il passe à 6 heures lors du déneigement. Il faut 2 heures de charge à 64A et le double avec une prise normale.

## 2. Remplacement du tracteur tondeuse Gianni Ferrari (achat 10.04.2010)

#### a. Véhicule récupéré du service de la voirie

Cette tondeuse n'est pas adaptée aux besoins des parcs et jardins. Ses dimensions sont trop grandes. La commune dispose de nombreuses petites zones/bandes à tondre que la commission a pu visualiser sur plan.

#### b. Une seconde longue vie à la piscine

Le Kubota (achat 09.03.2001) - véhicule récupéré à la piscine (en remplacement du John Deere), arrive en fin de vie et il est prévu de le remplacer par le Gianni Ferrari. La durée de vie de ce dernier est estimée à 10 ans avec des coûts minimes puisqu'il ne circulera plus sur les routes. On compte actuellement 840 heures d'utilisation.

#### c. Choix du tracteur tondeuse Grillo FD 900 WD

La puissance et la capacité du bac sont des critères importants pour permettre la tonte des terrains de foot lorsque l'autre tondeuse est en réparation ou en début et fin de saison, lorsque la tondeuse est équipée pour le service hivernal. Notons que la marque italienne est préférée à la japonaise, la durée de vie est estimée à 8-10 ans.

#### d. Alternative écologique – moutons & Cie

Ce n'est pas encore d'actualité. La mise en œuvre d'un tel dispositif est compliquée, en particulier quant au suivi des animaux, mais quelques petits espaces s'y prêteraient...

### 3. Rocade des véhicules dédiés aux manifestations

#### a. Vente de la camionnette Nissan NT500 (achat 03.06.2015)

La Municipalité reconnaît que le Nissan NT 500 a été une mauvaise acquisition. Très rapidement, il s'est avéré que son usage s'est restreint pour devenir quasi nul après le transfert de la gestion de la déchetterie à un gestionnaire externe. Elle a profité de l'opportunité d'acquérir le Mitsubishi Canter en juillet pour vendre la camionnette avec les bennes en août 2018, et ce à un prix convenu de CHF 35'000.- (prix du marché –Argus/garage Larag – soit 1/3 du prix d'achat). A noter que les véhicules spécifiques sont difficiles à vendre.

#### b. Iveco (achat 23.06.2000)

Il était prévu de remplacer ce véhicule en 2010, mais cela n'a finalement été décidé qu'en 2014 (avec le Nissan NT500 – préavis 8/14). L'Iveco a toutefois été conservé et mis à disposition du service des manifestations où il s'est avéré indispensable dès 2015. Une remise en état du véhicule était estimée à CHF 10'000.-, ce qui a motivé la Municipalité à procéder à son remplacement avec l'achat du Mitsubishi.

#### c. Achat du Mitsubishi Canter Fuso multi lift

Ce véhicule de 2016 a été acquis en juillet 2018 avec 22'000 kms au compteur auprès du garage Larag (valeur à neuf CHF 57'000.-). Il a une norme Euro 5. Il est utilisé à 80% au service des manifestations. L'archiviste et les concierges l'utilisent régulièrement.

### 4. Remplacement de la camionnette Nissan NT500

Suite à la rocade des véhicules expliquée dans le préavis et pour compenser la vente du Nissan NT500, l'achat d'un petit utilitaire s'avère nécessaire. En effet, les services extérieurs occupent 10 à 13 personnes. Ils ont besoin d'un nombre suffisant de véhicules à disposition. L'organisation du travail, la météo et l'exécution des tâches à des emplacements différents ne permet pas toujours le partage d'un véhicule pour différentes missions. Le nouveau véhicule participera aux tâches de désherbage, soufflages, nettoyages des fleurs et imprévus.

#### a. DFSK 4x4 (achat en 2018)

C'est un véhicule réservé à l'entretien des pâturages (raison du 4x4). Il est aussi utilisé pour la vidange des poubelles, le nettoyage des fontaines et le transport de sel.

#### b. Alternatives électriques ou hybrides

Les alternatives proposées dans le préavis sont malheureusement très onéreuses. Et c'est principalement au nom du coût que la Municipalité justifie le choix du DFSK C31.

En optant pour un véhicule propre, la commune donnerait un signal fort. Cette considération fait l'objet du vœu suivant : la Municipalité s'engage à l'achat de véhicule à propulsion alternative pour les véhicules « de ville » qui sont à remplacer selon le plan de renouvellement en 2019 (sans préavis).

#### c. Alternatives innovantes

La planète a chaud, les finances d'Aubonne aussi. Ainsi, la commission s'est demandé dans quelle mesure des vélos-cargo (vélos de transport) qui présentent de nombreux avantages (coûts d'achat et d'entretien faibles, très maniables, stockage facile, peu bruyants), pourraient répondre à certains besoins des services extérieurs. La Municipalité se dit ouverte à ce type de véhicules en complément, mais ils ne peuvent actuellement pas remplacer un véhicule comme le DFSK.

Nous saluons cette ouverture et espérons voir bientôt nos employés communaux fleurir la commune en vélos-cargo.

Bon à savoir: les vélos-cargo peuvent être mis à disposition de la population, grâce à un système de location payante (cf Mobility), qui sont assez incitatifs pour le propriétaire (<https://www.carvelo.ch/fr/>). Ce serait par exemple une incitation forte pour ceux qui doivent amener leurs déchets à Chetry, mais ne savent comment y aller autrement qu'en voiture.

## 5. Divers sujets abordés

### a. Fusion avec Montherod

Montherod n'a pas de voirie et donc pas de véhicules communaux. La Municipalité anticipe qu'il y aura du travail supplémentaire impliquant les véhicules des services extérieurs. Cependant, il est difficile de le quantifier pour le moment.

### b. Suivi de la flotte de véhicules

Une fiche de service par véhicule existe depuis 2012 seulement. Il serait utile de mettre en place un outil pour suivre les dépenses des véhicules (incluant leur consommation) et leur « état de santé », ce qui serait une aide à la planification des renouvellements.

La COFIN mentionnait dans son rapport sur le budget 2019 qu'une meilleure planification du renouvellement devrait être effectuée. Aussi, la commission émet le vœu suivant : le suivi des véhicules communaux est renforcé par un cahier de suivi plus rigoureux.

### c. Leasing

C'est une option qui n'est pas retenue à l'heure actuelle par la Municipalité en raison de son coût final, de la perte de flexibilité et des frais importants en cas de résiliation anticipée.

## 6. Rapport de la COFIN

## 7. Vœux

La commission émet les vœux suivants :

- La Municipalité s'engage à l'achat de véhicules à propulsion alternative pour les véhicules « de ville » qui sont à remplacer selon le plan de renouvellement en 2019.
- Le suivi des véhicules communaux est renforcé par un cahier de suivi plus rigoureux.

## 8. Conclusions

La commission estime qu'au vu des éléments connus, l'achat du Viktor Meili est souhaitable mais qu'il peut être différé. Les deux autres véhicules sont tout à fait adaptés et n'ont qu'un impact faible sur le budget. Au vu du rapport de la COFIN et de l'amendement proposé, la commission à la majorité le soutient et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis 13/18 relatif au renouvellement de trois véhicules des services extérieurs,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que l'amendement de la COFIN a été accepté,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- Demande à la Municipalité de différer le remplacement du transporteur Victor Meili 7000 H45 à un exercice ultérieur, en attribuant le montant nécessaire à son achat dans le compte 432, rubrique « remplacement véhicule V. Meili »
- Autorise la Municipalité à acquérir :
  - La camionnette DFSK C31 pour un montant de Fr. 16'000.- TTC
  - Le tracteur tondeuse Grillo FD900 WD pour un montant de Fr. 31'500.- TTC

Total demande de crédit Fr. 47'500.- TTC

- Autorise la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet,
- Autorise la Municipalité à financer cet investissement par un emprunt pour tout ou partie du montant aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal.
- Autorise la Municipalité à amortir cet investissement :
  - à 50% par prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules  
Compte No. 9281.07
  - à 50% par un amortissement linéaire pendant 5 ans

Aubonne, le 13 février 2019

Le rapporteur

Véronique Bezençon